

KURZGEFASSTER BERICHT DER GEMEINDERATSSITZUNG
RAPPORT SUCCINCT DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Sitzung vom 10.02.2014

Vor Beginn der Sitzung wird Herr Carlo Schon als neuer Gemeinderat (CSV) vereidigt. Er ersetzt Herrn Théo Karier, austretendes Mitglied.



Punkt 1: Komptabilität

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig:

- 25 gewöhnliche Einnahmeerklärungen des Jahres 2012.
- eine ausssergewöhnliche Ausgabe des Jahres 2011.
- die Verlängerung (2 Jahre) der Bürgschaft der Gemeinde Wiltz der Kreditlinie über 300.000 € für die Vereinigung «Les Amis du Festival asbl».

Punkt 2: Regionales Sozialamt

Der Gemeinderat genehmigt den rektifizierten Haushalt 2013 sowie die Haushaltsvorlage 2014 (2. Abstimmung. Die Gemeinde Wiltz ist der Sitz des regionalen Sozialamtes).

Punkt 3: Arbeiten

Der Gemeinderat genehmigt:

- mit 8 Stimmen und einer Enthaltung die Abrechnung von 336.103,54 € zwecks Erneuerung des regionalen Freizeitzentrums «Kaul» (1. Teil) für die Jahre 2012 und 2013.

Séance du 10.02.2014

Avant le début de la séance M. Carlo Schon est assermenté en tant que nouveau conseiller communal (CSV) en remplacement de M. Théo Karier, démissionnaire.



Point 1: Comptabilité

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix:

- 25 titres de recettes ordinaires de l'exercice 2012.
- un mandat de paiement du budget extraordinaire de l'exercice 2011.
- la prolongation de 2 années du cautionnement solidaire d'une ligne de crédit de 300.000 € contractée par l'association «Les Amis du Festival asbl».

Point 2: Office Social Régional

Le conseil communal approuve le budget rectifié 2013 et le budget 2014 (2^e vote en tant que commune-siège).

Point 3: Travaux

Le conseil communal approuve:

- avec 8 voix et une abstention le décompte au montant total de 336.103,54 € relatif au réaménagement de la base régionale de loisir en plein air «Kaul» (1^{ère} phase) pendant les exercices financiers 2012 et 2013.

KURZGEFASSTER BERICHT DER GEMEINDERATSSITZUNG
RAPPORT SUCCINCT DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL

- einstimmig einen Kostenvoranschlag über 200.000 € betreffend die Erneuerung des regionalen Freizeitzentrums «Kaul» (2. Teil). Dieser Kostenvoranschlag beinhaltet den Ankauf von 2 Mobil-Homes, die Anlage eines Spielplatzes für Kinder von 2 bis 7 Jahren und eines Boule-Spiel-Platzes, sowie die Schaffung eines «BikePark».
- einstimmig einen Kostenvoranschlag des technischen Dienstes der Gemeinde über 75.000 € zwecks Amenagierung des Tales «Kouswiss/Weierwee»: Ankauf von Mobiliar, Anlage eines Teiches und einer Weide für Schafe, sowie eines Kinderspielplatzes.
- einstimmig einen Kostenvoranschlag über 50.000 € zwecks Instandsetzung des Wasserbehälters «rue Grande-Duchesse Charlotte».
- einstimmig einen Kostenvoranschlag über 40.000 € im Interesse der Verlegung einer neuen Wasserleitung sowie der Instandsetzung des Zufahrtweges zum Wasserbehälter «Roullingen». Dies geschieht im Rahmen der Arbeiten die vom regionalen Wassersyndikat DEA ausgeführt werden.
- einstimmig einen Kostenvoranschlag des technischen Dienstes der Gemeinde über 30.000 € für den Ankauf von zweigebrauchten Lieferwagen (Schreinerei und Schlosserei).
- à l'unanimité des voix le devis au montant total de 200.000 € relatif à la 2^e phase de réaménagement de la base régionale de loisirs en plein air «Kaul»: acquisition de 2 mobil-homes, aménagement d'une aire de jeux pour enfants de 3 à 7 ans et d'un terrain de pétanque, création d'un BikePark.
- à l'unanimité des voix le devis au montant total de 75.000 € présenté par notre service technique dans l'intérêt du remodelage de la vallée «Kouswiss-Weierwee», comprenant l'installation de mobilier urbain, le remodelage de la vallée inférieure avec l'aménagement d'un étang, la réalisation d'un pâturage pour moutons et la création d'une aire de jeux.
- à l'unanimité des voix le devis au montant total de 50.000 € relatif au renouvellement du réservoir d'eau potable dans la rue Grande-Duchesse Charlotte.
- à l'unanimité des voix le devis au montant total de 40.000 € dans l'intérêt de la pose d'une nouvelle conduite d'eau et du réaménagement du chemin d'accès vers le réservoir d'eau potable à Roullingen dans le cadre des travaux entamés par la DEA.
- à l'unanimité des voix le devis au montant total de 30.000 € présenté par notre service technique dans l'intérêt de l'achat de deux véhicules utilitaires d'occasion (pour les besoins des services de serrurerie et de menuiserie).

Elections européennes, dimanche le 25 mai 2014



Vu que le Luxembourg dispose de 6 sièges au Parlement européen, chaque électeur dispose de 6 suffrages. Comme pour les élections nationales, le vote aux élections européennes est obligatoire au Luxembourg.

Les Luxembourgeois sont inscrits d'office sur les listes électorales et seront automatiquement convoqués pour les élections. Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne non-luxembourgeois, qui sont domiciliés au Grand-Duché ont pu s'inscrire sur les listes électorales avant le 28 février 2014. Le vote par correspondance est également possible.